



Richard CAMPOS, Bruno FLACHER, Jean-Louis PAGES, Jean-Pierre OLIVARES et Pascal HEYMES afin de préparer un projet de vœu destiné au Président du Conseil Général et relatif au projet du "L.I.E.N."

La commission susvisée a élaboré à l'unanimité le projet de vœu suivant:

Projet de vœu Municipal

- Considérant la nécessité de la réalisation du dernier tronçon du LIEN.
- Considérant que ce dernier tronçon impacte fortement le territoire de notre commune, avec des nuisances sonores et environnementales certaines, reconnues par tous et avec des risques d'aggravation du trafic de transit au sein du village,
- Prenant acte que notre intervention a déjà permis le déplacement du tracé au sein de notre commune derrière le Mas de Matour, libérant ainsi la plaine agricole, déplacement qui confirme ainsi les nuisances induites par le tracé initial.
- En conséquence, tout en approuvant l'intérêt structurant de cette liaison indispensable de contournement Nord de l'agglomération de Montpellier en plein développement démographique, le Conseil Municipal émet le vœu auprès du Conseil Général que :

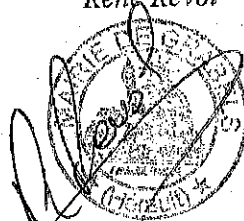
- 1 - un dialogue constructif soit renoué avec tous les acteurs en présence.
- 2 - soit mis à l'étude la possibilité d'un nouveau tracé au nord de la Commune de St Gély du Fesc.
- 3- ce nouveau tracé puisse s'harmoniser avec la réalisation nécessaire du contournement Ouest de l'agglomération.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le vœu ci-dessus.

Le Conseil municipal, à la majorité moins trois abstentions, approuve le vœu ainsi formulé et charge Monsieur le Maire de le faire parvenir à Monsieur le Président du Conseil Général de l'Hérault.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
René Revol



Acte rendu exécutoire :

Après envoi en préfecture le :

Et publication ou notification le :

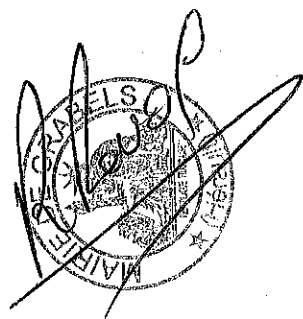
Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de 2 mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Montpellier à compter de sa publication ou notification

Signature Cachet



Grabels, le 30 août 2013

N°036/18-06-2012



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JUIN 2012**

N°036/18-06-2012

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 29

Présents: 23

Absent: 0

Procurations : 6

Date de convocation: 11 juin 2012

Date d'affichage: 11 juin 2012

L'an deux mille douze, le onze juin à dix huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GRABELS dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur René REVOL, Maire de GRABELS.

Sont présents Mesdames et Messieurs:

René REVOL, Nicole SORRIAUX, Jean-Louis PAGES, Christine GALANT, Bruno FLACHER, Nancy CHAMUSSY, Richard CAMPOS, Marie-Annick ALEXANDRE, Thierry AUFRANC, Jacqueline MARTICHON, Jean-Pierre OLIVARES, Sylvain NICOLE, Saïd MOUNIME, Jean-Pierre DIVET, Dominique DANCE, Claire JABADO, Clément VERNEDAL, Éric FABBRIZIO, Jean-Paul COURT, Monique LANOT, Nicole ANSIDEI, Marie-Thérèse AVELAN, Vincent CERCLET.

Procurations :

Madame Thérèse LAIGNELET à Madame SORRIAUX,
Madame Patricia BERNARD à Madame MARTICHON,
Monsieur Christophe CORP à Madame ALEXANDRE,
Monsieur Claire GONDRAN à Madame JABADO,
Monsieur Pascal HEYMES à Monsieur CERCLET,
Monsieur Alfred GRISOT-D'ALLANCE à Madame ANSIDEI.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Clément VERNEDAL

AFFAIRE N°4

URBANISME - Vœu du Conseil Municipal de Grabels relatif au projet "L.I.E.N"

Monsieur le Maire expose :
Suite à la décision prise en conseil municipal en date du 2 avril 2012, la "Commission du L.I.E.N" s'est tenue le mercredi 9 mai 2012 à 17h00, en présence de M. le Maire, Messieurs

Signature

Cachet

